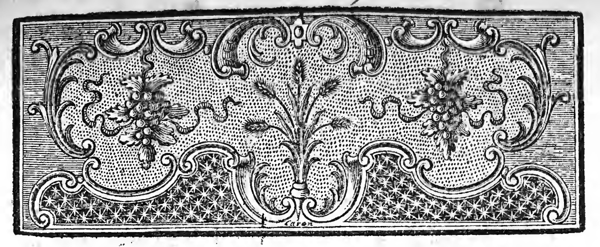


LETTRE A MONSIEUR MESMER,

Et autres Pieces concernant la Maladie de la Dlle. BERLANCOURT de Beauvais.

BEAUVAIS le 4 Août 1781.

MONSIEUR,

Vos soins paternels, en rendant la santé à ma niece, ont excité toute ma reconnoissance; mais je tenterois en vain d'exprimer la vivacité de mes sentimens. Je sens, MONSIEUR, & je sens très-vivement ce que vous avez fait pour elle : c'est tout ce que je puis dire.

Ma niece m'a toujours été extrêmement chere. Orpheline dès l'âge de neuf ans, & confiée par les loix à mes soins, j'ai vu développer sous mes yeux les douces qualités de son

cœur. Ma tendreſſe s'en eſt accrue chaque jour ; & je l'aime comme ma propre fille.

Quelle ne fût pas la violence de mon chagrin, lorſque l'exiſtence d'une perſonne auſſi chere devint tout-à-coup une ſource d'amertumes pour moi! A l'âge de ſeize ans ma niece tomba dans un état de maladie déplorable, ſujette à de longs & fréquens accès de douleurs inexprimables dans la tête, avec délire, terreur, mouvemens convulſifs dans les membres, & tremblement univerſel du corps ; ſucceſſivement frappée de paralyſie ſur la langue, les yeux, les bras & la jambe gauche; elle étoit conſtamment muette & impotente, ſouvent aveugle ou borgne, quelquefois ſourde.

Pendant cinq ans de tourmens exceſſifs, ou d'afflictions variées, ma niece n'avoit tourné les yeux vers le ciel que pour lui demander la mort ; & cependant au moment que j'écris, j'ai, graces à vous, MONSIEUR, le bonheur de converſer familiérement avec elle : elle peut lire dans mes yeux toute la ſatisfaction que me donne le rétabliſſement de ſa ſanté : elle répond aux expreſſions de mon amitié pour elle par les expreſſions de ſon amitié pour moi : les perſonnes qui venoient autrefois la viſiter par pitié, elle va les trouver pour leur témoigner ſa gratitude ; en un mot, ma niece jouit de toutes ſes facultés : elle voit, parle, marche, agit librement, & déſire vivre autant qu'elle a déſiré mourir.

Ce changement miraculeux vous eſt dû, MONSIEUR, n'eſt dû qu'à vous, & dit tout par lui-même. Des témoignages de reconnoiſſance & d'admiration ne pourroient ajouter à l'expoſition du fait. C'eſt donc à publier le fait que je dois m'attacher uniquement. Veuillez bien vous rappeller qu'il y a déja quelques mois je vous exprimai le déſir de le faire con-

noître par la voie de l'impreſſion. Vous me témoignâtes votre répugnance pour ce genre d'éclat: je me tûs: mais inſtruit aujourd'hui par les papiers publics que pluſieurs de vos malades ont paſſé pardeſſus vos délicateſſes, je deviens libre, & vais ſuivre l'exemple que j'aurois ſouhaité leur donner.

La marche que je ſuivrai dans cet objet ſera très-ſimple.

1°. Je ferai imprimer cette Lettre. Elle ſervira d'Avant-propos à ce que je dois ajouter.

2°. Je donnerai la narration ſuccincte des accidens arrivés ſucceſſivement à ma niece pendant l'eſpace de cinq ans : c'eſt-à-dire, depuis le 15 Juin 1775. juſqu'au même mois de 1780, tems auquel vous avez bien voulu lui donner vos ſoins.

3°. Je ferai l'expoſition des divers effets qu'elle a éprouvés par vos traitemens, & des avantages qu'elle en a retirés.

4°. Je pourrois conſtater les malheurs de ma niece & les difficultés que ſa maladie préſentoit à l'art, en produiſant les conſultations que j'ai en main de pluſieurs célebres Medecins, tels que MM. Haller, Lieutaud, Laſſonne, Tronchin, Bouvard & Lorry ; mais l'intérêt des Lecteurs me porte à les ſupprimer. Ce long détail ſeroit trop fatigant pour eux.

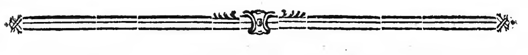
5°. Un certificat de mes compatriotes, qui ont vu précédemment ma niece en état de maladie, & qui la voient dans ſon état actuel, prouvera la vérité de ce que j'aurai dit du changement opéré par vos ſoins. Ce certificat ſera très-ſimple, pour qu'il puiſſe être indiſtinctement ſigné par des perſonnes de tous états.

Puiſſe ma voix faire quelque impreſſion ſur mes concitoyens, leur inſpirer le vrai déſir de rendre à vos talens la juſtice qui leur eſt due, les engager à réfléchir ſérieuſement ſur l'importance de la découverte que vous annoncez, & ne vous

laisser aucun doute sur les sentimens d'estime, de reconnoissance & d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
FOURNIER-MICHEL,
Trésorier de France.



RAPPORT de la Maladie.

MARIE-ANNE-JEANNE BERLANCOURT est née à Beauvais le 15 Juin 1757. Son enfance a été délicate & non pas maladive. Cependant elle a connu les maux de tête dès le bas-âge. A neuf ans elle perdit ses pere & mere: elle a passé les deux années suivantes auprès de sa grand'mere maternelle. Dès onze à quatorze ans son éducation a été confiée aux Dames Religieuses du Tiers-Ordre de Saint François à Beauvais; après quoi elle a vécu chez son oncle & tuteur sous les yeux de sa tante.

Vers l'âge de douze ans, on s'apperçut que la D^{lle}. Berlancourt se mouchoit excessivement. Il se forma des engorgemens autour des oreilles : les paupieres se borderent de rouge : il s'y manifestoit des boutons très-incommodes qui, de leur naissance à leur maturité, suivoient le cours des maux de tête, & annonçoient leur commencement & leur fin : les signes de nubilité qui parurent à treize ans, & se soutinrent les années suivantes avec trop d'abondance, ne changerent

rien à l'état des yeux, des oreilles, & de l'humeur muqueuse.

Le 15 Juin 1775. la D[lle]. Berlancourt assistant à Vêpres, fut inopinément attaquée de douleurs aiguës dans la partie antérieure du cerveau. Elle tomba par terre en état de convulsion accompagné de grandes douleurs dans tous les membres & jettant des cris perçans. On l'emporta chez elle : les douleurs & les mouvemens convulsifs durerent sept heures. La saignée du pied parut déterminer la paralysie sur la langue.

La parole revenoit fréquemment dans les premiers tems ; mais elle ne revint plus après le 28 Juillet (1775.) Je tairai le long historique de la maladie & de son traitement, & me contenterai de dire que le désordre des évacuations périodiques fut grand, que l'humeur muqueuse cessa de couler, que les engorgemens, inflammation & boutons aux oreilles & aux yeux disparurent.

Deux ans après la malade eut la petite vérole. La maladie & la convalescence parurent avoir un cours heureux ; mais le lendemain de la premiere sortie, les douleurs de tête reparurent. Elles furent terribles, quoique non accompagnées de mouvemens convulsifs, & durerent douze jours sans relâche. Depuis cette époque, elles n'ont cessé de tourmenter la malade tous les huit ou quinze jours. Les accès ont toujours été précédés ou suivis de frayeur ou délire & de quelques heures de surdité : la durée dans leur violence étoit de sept ou huit heures.

La paralysie gagna bientôt la jambe gauche. Dans le principe elle se manifestoit par accès, mais dans la suite toute action cessa.

Successivement elle affecta les deux bras, tantôt l'un, tantôt

l'autre; mais paroiffant fe fixer plus habituellement fur le bras gauche. Elle l'a réduit plufieurs fois à ne pouvoir fe remuer fans le fecours de la main droite : cet état fâcheux étoit même devenu prefque habituel.

Ce qui fe paffoit pour les bras avoit également lieu pour les yeux. La lumiere les affectoit douloureufement. Ils perdoient alternativement la faculté de voir ; mais l'œil gauche paroiffoit plus fufceptible de cet accident que le droit. Pendant tout le mois de Décembre 1779, il étoit frappé de cécité abfolue. La malade fe rendit à Paris en Janvier 1780. Elle y fit des remedes réputés analogues à ce genre de maladie pendant deux mois; après quoi elle fe détermina à n'en plus faire. La faculté de voir étoit revenue, mais n'étoit point nette ; & la douleur occafionnée par la lumiere fubfiftoit. La malade étoit forcée à rompre les rayons du jour en portant un voile.

Tel étoit l'état de la D^lle^. Berlancourt au mois de Juin 1780. Tourmentée de douleurs affreufes dans la tête, qui paroiffoient être la fource de fes autres maux, elle perdoit fes membres les uns après les autres. La marche conftante de la maladie indiquoit affez qu'elle devoit s'attendre à les perdre tous de la même maniere. Nuls fecours connus n'avoient été négligés ; mais leur inutilité prouvée doit faire ranger leur adminiftration au rang des fouffrances qui n'ont ceffé d'accabler pendant cinq ans la D^lle^. Berlancourt.

Traitements de M. Mesmer.

La Dlle. Berlancourt s'étoit retirée dans le Couvent de la Trinité à Paris, y ſupportant de ſon mieux la plus triſte & la plus douloureuſe des ſituations, lorſque M. Didier fils, ſon Chirurgien ordinaire, & devenu ſon ami, l'entretint de pluſieurs effets opérés en ſa préſence par M. Meſmer. Il fut réſolu qu'on auroit recours à ce Médecin; & M. d'Eſlon fut employé à cet effet.

Dès la premiere viſite, M. Meſmer décida que tous les maux connus de la Dlle. Berlancourt étoient accidentels, & dûs à des obſtructions dont le ſiege principal étoit dans la rate : il prouvoit ſon aſſertion, en dirigeant ſur ce viſcere l'agent quelconque qu'il fait agir. Cette action faiſoit reſſentir à la Dlle. Berlancourt tous ſes maux juſqu'à perdre le ſentiment.

Quelque concluante que parût être cette preuve dans les principes de M. Meſmer, elle ne pouvoit paroître déterminante pour les perſonnes qui s'intéreſſoient au ſort de la Dlle Berlancourt. En effet de tous les Médecins qu'elle avoit conſultés, tant en Province que dans trois voyages qu'elle avoit faits à Paris dans cet objet, aucun n'avoit reconnu des obſtructions. La maigreur, je dirai preſque la *diaphanéité* de la malade, ne permettoit pas de penſer que tous les gens de l'art ſe fuſſent trompés dans leurs nombreux examens.

M. Meſmer répondit à ces objections que le fait parleroit pour lui; mais qu'en attendant il aſſuroit que la guériſon de la maladie ne commenceroit réellement, que lorſque le travail de la nature agiroit ſur les obſtructions.

Il étoit inutile de raiſonner ſur ce que l'on ne comprenoit pas. La D^{lle}. Berlancourt ſe logea dans une maiſon voiſine de celle de M. Meſmer. Ce Médecin venoit la voir deux & trois fois par jour, ménageant ſans doute ſa délicateſſe avec ſoin ; car la D^{lle}. Berlancourt n'éprouva d'effet remarquable que celui dont on va parler à cauſe de la ſingularité.

Elle avoit été aſſujettie pendant quelque tems à un régime où il entroit du muſc. Il eſt de préſomption que l'agent employé par M. Meſmer opéra par la tranſpiration, puiſqu'il émana pendant trois ſemaines par tous les pores de la D^{lle}. Berlancourt une forte odeur de muſc qui ſe répandoit au loin, & qu'elle communiquoit à tout ce qu'elle touchoit.

Lorſque M. Meſmer eut préparé la malade pendant quelques jours dans ſon logement particulier, il jugea à propos de la rapprocher de ſes autres malades. Les portes & fenêtres de la ſalle où ils étoient raſſemblés étoient ouvertes : néanmoins la D^{lle}. Berlancourt chancela dès les premiers pas, & tous ſes accidens ſe renouvellerent. M. Meſmer la fit tranſporter dans une chambre voiſine.

Cependant elle ſe familiariſa avec ſes traitements, & s'apperçut bientôt que dans les intervalles, elle jouiſſoit d'une tranquillité inconnue depuis long-tems. Ses accès, quoiqu'auſſi vifs que par le paſſé, devinrent moins fréquens. D'ailleurs, la préſence de M. Meſmer étoit faite pour la raſſurer. On en pourra juger par le trait ſuivant. Une forte criſe ayant rendu la D^{lle}. Berlancourt entiérement aveugle, M. Meſmer l'aſſura qu'elle devoit ſe tranquilliſer, puiſqu'une autre criſe lui rendroit néceſſairement la vue; & en effet cela ſe paſſa ainſi.

Les deux premiers mois ſe paſſerent dans ces alternatives

de

de bien & de mal. Un ſoir, la malade eut une criſe violente : on l'emporta dans une chambre voiſine. M. d'Eſlon qui ſe trouvoit auprès d'elle, la ſuivit ; & en la ſoutenant, il s'apperçut que les hypocondres étoient dans un état de ſpaſme exceſſif. Il en ſortoit deux tumeurs conſidérables. Il crut devoir appeller M. Meſmer qui, fort occupé par d'autres perſonnes en criſe, n'eut que le tems de s'approcher & de répondre ces mots dignes, ce ſemble, d'être remarqués : *Voilà la guériſon qui commence : le travail de la nature agit ſur les obſtructions.*

Il annonçoit vrai. C'eſt de ce moment que la guériſon de la Dlle. Berlancourt a pris des apparences de réalité. Les deux tumeurs dont on vient de parler, perdirent bientôt de leur groſſeur locale ; mais apparemment elles gagnerent en étendue ; car la malade gonfla ſucceſſivement de toutes les parties du buſte, y compris les épaules. On ne peut mieux comparer ſon état qu'à celui d'une perſonne enceinte de trois ou quatre mois, quoique la comparaiſon ne ſoit pas fort honnête. Une ſingularité remarquable eſt que ſa taille inclina conſidérablement du côté droit. Il y a peu de tems qu'elle s'eſt redreſſée.

Les douleurs de tête étoient plus rares & ſupportables, la langue ſe délioit, les yeux s'éclairciſſoient & ſe rafermiſſoient, la jambe reprenoit de la force & du mouvement, les bras étoient dans leur état naturel, lorſque la Dlle. Berlancourt deſcendant de ſon appartement, ſe laiſſa, quoique en compagnie, cheoir ſi malheureuſement ſur l'eſcalier, qu'elle ſe fit une large bleſſure à la tête, & que toute la machine en fut vivement ébranlée. Dans la chaleur de l'action, elle eut la force de ſe rendre auprès de M. Meſmer, & de lui raconter en riant

ſon aventure; M. Meſmer ne l'entendit pas ſans frémir, panſa la plaie lui-même, renvoya la malade chez elle avec précaution, la fit ſaigner, écrivit à ſes parents de ſe rendre à Paris en cas d'événement, dont il ne jugeoit pas prudent de répondre. Ces pronoſtics fâcheux étoient très-fondés : la malade perdit tous les avantages acquis : la tête, la langue, les yeux & la jambe éprouverent de nouveau les accidens qui ont été décrits. Enfin après trois ſemaines d'inquiétudes, on fut en état de recommencer ſur nouveaux frais.

Le rétabliſſement fut moins orageux qu'on n'avoit eu lieu de le craindre : les criſes furent ſupportables. Au renouvellement de la belle ſaiſon, la D^{lle}. Berlancourt ſe trouvant fortifiée ſuffiſamment, crût devoir choiſir une demeure plus convenable qu'un hôtel garni pour une Demoiſelle éloignée de ſes parents. Elle entra aux Dames du Calvaire, non loin de la demeure de M. Meſmer. Monſeigneur l'Archevêque de Paris voulut bien accorder les facilités néceſſaires pour qu'elle pût ſuivre ſon traitement avec régularité.

Les Dames Religieuſes avoient peine à croire que ce fût la même malade dont on leur avoit peint le triſte état. Elles eurent bientôt l'occaſion de changer de penſée. La D^{lle}. Berlancourt fit une nouvelle chûte. Inutilement elle voulut la cacher : ſes douleurs la trahirent. Il fallut la tranſporter une ſeconde fois auprès de M. Meſmer. Elle y ſéjourna un mois ſans autre accident néanmoins de paralyſie que beaucoup d'embarras dans la langue : ce qui paroît prouver aſſez invinciblement que le premier principe de la maladie avoit perdu ſa force.

Depuis ce tems-là, la cure de la D^{lle}. Berlancourt a ſuivi un cours analogue aux principes de M. Meſmer. Ses ob-

ftructions gonflent jufqu'à un certain point, & puis elles diminuent par évacuation ou tranfpiration. Ces phénomenes fe font renouvellés & fuccédés plufieurs fois; & c'eft, dit M. Mefmer, ainfi qu'il l'a prétendu d'avance, par ces travaux répétés que la nature peut uniquement opérer la cure radicale de la Dlle. Berlancourt.

Il eft à obferver que les écoulemens par le nez, qui obligeoient cette Demoifelle à fe moucher avec excès dans le commencement de fa maladie, n'ont pas reparu, non plus que les engorgemens autour des paupieres & des oreilles; mais il s'eft opéré une révolution heureufe dans les évacuations périodiques. Elles n'ont paru qu'à termes réglés & en quantité défirable.

La malade n'a été foumife à d'autre régime qu'à celui de ne point commettre d'excès de manger ou de fatigue.

Elle a pris des bains dont l'eau étoit puifée dans le puits de la maifon, M. Mefmer affurant qu'il étoit inutile de fe pourvoir d'eau de riviere.

Elle a fait un ufage affez fréquent de lavemens très-fimples, la plupart d'eau pure.

Elle a bû quelquefois de la crême de tartre avec les autres malades de M. Mefmer; mais elle avoit la liberté de préférer la limonade, & même les cerifes & les grofeilles dans la faifon de ces fruits.

Pour ne rien omettre, on doit ajouter que la Dlle. Berlancourt eft un des feuls malades de M. Mefmer à qui ce Médecin ait permis de prendre quelquefois de la manne. Il s'y eft refufé long-tems; mais comme les gonflements de la malade, lorfqu'ils parviennent à un haut degré, ne laiffent pas de la fatiguer, & qu'en pareil cas un malade eft toujours

pressé d'être dégagé, elle a obtenu par ses importunités, à quatre reprises différentes, la liberté de prendre une once & demie de manne. Ce ne sont pas certainement ces six onces de manne qui ont miraculeusement rétabli sa santé; mais il y a plus à observer. Chaque fois qu'elle a eu recours à cette purgation, elle a éprouvé des révolutions intérieures qui lui ont rendu les secours de M. Mesmer immédiatement plus essentiels que les jours précédens : ce qui semble indiquer que ce Médecin a des raisons inconnues, mais valables, pour rejetter les purgatifs ordinaires, quelque doux qu'on les dise.

Au moment que l'on écrit, la D^{lle}. Berlancourt est pour quelques jours à Beauvais auprès de ses parents. On va détailler son état actuel avec autant de précision qu'il se pourra.

Elle est encore sujette aux maux de tête qu'elle a eu dans le bas-âge, mais ils sont supportables; elle ne ressent plus depuis long-tems les douleurs violentes dont cette partie a été affligée, ainsi que cela a été dit.

Il n'y a rien à désirer pour le rétablissement de la langue.

Elle n'a jamais aucun symptôme de surdité.

Les jours d'orage ou de mal-aise accidentel, la jambe gauche est susceptible de quelque pesanteur. C'est ainsi que les changemens de tems renouvellent le sentiment des anciennes blessures les mieux guéries; mais d'ailleurs la jambe est tellement renforcée, qu'elle supporte sans inconvénient la fatigue de très-longues promenades.

Le bras qui a été paralysé ne rappelle aucun souvenir de cet état.

Les yeux ont encore quelque chose de terne, qui laisse appercevoir que cette partie a été affectée; mais ils voient également bien de près & de loin, & n'ont depuis long-tems éprouvé ni douleur ni accident.

L'embonpoint est naturel, excepté dans les parties enflées où le travail visible de la nature occasionne des variations journalieres.

On a dit que la Dlle. Berlancourt étoit née délicate. L'agent que fait agir M. Mesmer est-il capable de développer en elle des forces qui ont toujours paru étrangeres à sa constitution? Elle est assez jeune pour le pouvoir espérer; mais sur ce fait toute présomption de notre part seroit trop hazardée. Contentons-nous de dire que l'aspect de cette Demoiselle est quelque chose de bien étonnant pour toutes celles de ses connoissances qui ne l'ont pas vue depuis qu'elle est entre les mains de M. Mesmer.

MESMERO LIBERATORI.

Ob sanitatem incredibili modo restitutam,
Hos posuit versus grati animi Puella,
Quæ linguâ, pedibus & oculis diù capta,
Nullam ab Arte spem aut viam salutis expectabat.

Infans, cæca, trahens gressum, te, MESMERE, posco
Verba, pedes, oculos; Ambulo, cerno, loquor.

BL.



CERTIFICAT.

NOUS soussignés, certifions que la Demoiselle BERLANCOURT qui, de notre connoissance, a été précédemment dans un état déplorable de maladie & paralytique de plusieurs de ses membres, tels que la jambe & bras gauche,

la langue & les yeux, eſt revenue de Paris marchant librement, uſant de ſes bras avec aiſance, voyant les objets de près & de loin, parlant avec facilité, & paroiſſant jouir d'une bonne ſanté. FAIT & ſigné à Beauvais le 14 Août 1781. † FRANÇOIS-JOSEPH, *Evêque-Comte de Beauvais.* Mademoiſelle DE LA ROCHEFOUCAULD. L'Abbé DE PRONLEROY, *Doyen de l'Egliſe de Beauvais & Vicaire Général du Diocèſe.* BOREL, *Conſeiller d'Etat, Préſident, Lieutenant Général de Beauvais.* Le Cher. DE LARROUX, *Aide-Major des Gardes-du-Corps.* DE LANDEVOISIN, *Fourrier-Major des Gardes du Roi.* LESCUYER, *Juge Général de Police.* MONTAUT, *Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi.* LEGRAND, *Avocat du Roi au Bailliage de Beauvais.* LEDOUX DE BEAUMÉNIL, *Procureur du Roi au Bailliage & Siege Préſidial de Beauvais.* FOMBERT, *Conſeiller au Préſidial & ancien Maire.* LESCUYER, *Ecuyer, Conſeiller au Bailliage & Siege Préſidial de Beauvais.* LESCUYER DE MIVAL, *Echevin en charge.* AUXCOUSTEAUX DE TERDONNE *Receveur des Impoſitions de l'Election de Beauvais.* JACQ. DANSE, *Secrétaire du Roi, Maire de la Ville.* A. MAINE, *Docteur-Médecin de la Faculté de Montpellier.* MICHEL, *Avocat, Bailli du Chapitre.* VUALON, *Préſident au Grenier à Sel à Beauvais, & ancien Maire.* RUSTE, *Lieutenant de Maréchauſſée.* BLANCHART-FOUQUIER, *ancien Juge-Conſul & Echevin.* DE NULLY DE LÉVINCOURT, *Juge-Conſul & Négociant.* DE RUELLE, *Maréchal des Logis des Gardes du Roi.* DE LA CROIX, *Receveur des Gabelles.* CORNU, *Tréſorier de France.* Le Cher. DE LABRO, *Brigadier des Gardes du Roi.* PARENT, *Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi.* CHANTELOU, *Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi.* D'ESTIBAYRE, *Maréchal des Logis des Gardes-du-Corps du Roi.* SALES, *Fourrier-Major des Gardes-du-Corps du Roi.* DE SALAIGNAC, *Maréchal des Logis des Gardes-du-Corps du Roi.* VUATRIN, *Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon Royale & Société de Navarre, Pénitencier de l'Egliſe de Beauvais & Curé de Saint Sauveur.*

Kageneck, *Brigadier des Gardes-du-Corps.* Simon, *Conseiller au Présidial.* De Roany, *Capitaine d'Infanterie.* Du Fayel, *Lieutenant en l'Election.* Laborie, *Chirurgien Major des Gardes-du-Corps du Roi.* Regnard, *Chanoine de la Cathédrale.* Vualon de Valoir, *Chevalier de Saint Louis & ancien Chef de Bataillon au Régiment de Piémont.* Vualon, *Secrétaire du Roi, Conseiller au Bailliage, ancien Echevin & Administrateur de l'Hôtel-Dieu.* Henry, *Chanoine de Beauvais.* De la Gueriniere, *Vicaire Général de Beauvais.* Escouvette, *Chanoine de Beauvais.* Auxcousteaux de Couvreuil, *Chanoine de Beauvais.* P. J. Coûtel, *Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi.* Michel de Laversine. P. Hanin, *ancien Juge-Consul & ancien Echevin.* Nicolas Michel, *Secrétaire du Roi.* Bernardet, *Chanoine de Beauvais.* Michel de Goussainville, *Ecuyer.* Vie, *Doyen des Chirurgiens.* Martin, *Curé de Sainte Marguerite.* Louis-Fr. Ticquet, *ancien Juge-Consul & Echevin.* Lemarchand, *Chanoine de l'Eglise de Beauvais.* Auxcousteaux de Conty, *Capitaine d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.* Dutron. Le Cher. de Conty de Fercourt. Brocard, *Conseiller en l'Election.* Bicquilley, *Garde-du-Corps du Roi.* Brück, *Garde-du-Corps du Roi.*

Vu. Permis d'imprimer. A Beauvais le 23 Août 1781.
LESCUYER, *J. G. de Police.*

A BEAUVAIS, de l'Imprimerie de P. Desjardins. 1781.

Pour Monsieur de Lépine Doyen d'age de la Faculté de Medecine de Paris delapart de sa trez humble servante Berlancourt

400. de ces exemplaires sont détenus depuis le 25. aout ala chambre sindica
par autorité de M. de Nevile Intendant de la librairie.